

Soutien à la recherche des étudiants en cycle Master de l'ENSA Paris-Val de Seine et de l'Ecole Camondo

La chaire de recherche et d'enseignement Archidessa – chaire partenariale « Architecture, Design, Santé » labellisée et conventionnée par le ministère de la Culture au titre des chaires partenariales d'enseignement et de recherche des écoles nationales supérieures d'architecture et cofondée par l'Assistance publique hôpitaux de Paris, la Fondation de l'AP-HP pour la Recherche, l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine, son laboratoire l'EVCAU et l'École Camondo, propose une aide à la recherche en architecture, architecture intérieure et design aux étudiants des cycles Master de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine et de l'Ecole Camondo afin de favoriser les démarches de projet et discursives propres à produire des connaissances dans les domaines de l'architecture, de l'architecture intérieure et du design appliqués à la santé. Les étudiants bénéficiant de cette aide à la recherche de la Chaire Archidessa présenteront publiquement les résultats de leur travaux et démarches lors d'une journée de restitution publique organisées à la rentrée de l'année universitaire 2025.

Nature des projets aidés et des aides octroyées

La Chaire Archidessa propose un soutien financier pour des projets d'étudiants de 2e cycle – PFE mention recherche de l'ENSAPVS, et mémoire de recherche ou projet de diplôme de l'Ecole Camondo, dont le montant peut être égal à 2 000 € (deux mille euros). Le nombre de projets ou de mémoires aidés pour 2024 -2025 sera de 10. Ce soutien concerne tous les projets qui entrent dans le champ des axes de recherche de la Chaire Archidessa dont l'objectif principal est d'interroger l'habitabilité du milieu et des espaces de la santé par l'architecture, l'architecture intérieure et le design, dans une démarche humaniste, c'est-à-dire :

- La transformation et reconversion du patrimoine bâti des établissements de santé
- Les usages et la conception en milieu hospitalier : le care
- L'écosystème de la santé : au-delà de l'hôpital

Le dossier de présentation des intentions de projet ou de mémoire

Les candidats à l'aide à la recherche de la Chaire Archidessa devront présenter un dossier (20 000 signes maximum, format PDF, 5 Mo maximum) exposant clairement leurs intentions de projet ou de mémoire de diplôme (en cours ou à venir), impérativement composé :

1. **D'une fiche de signalement comportant les éléments suivants :**
 - nom et prénom, adresse mail scolaire et personnelle, numéro de téléphone, adresse postale ;
 - établissement de rattachement (ENSAPVS ou Camondo) et niveau d'études (4e ou 5e année) ;
 - nature des travaux faisant l'objet de la demande d'aide à la recherche : projet, mémoire, ou les deux ; – intitulé du projet d'architecture, d'architecture intérieure ou de design ou du mémoire, ou des deux ;
 - L'enseignant ou les enseignants encadrants les travaux de recherche (PFE ou mémoire)
 - relevé d'identité bancaire (RIB).

2. D'un texte de présentation de l'intention du sujet de projet ou de mémoire, devant comporter au moins :

- Un titre explicite quant au sujet traité
- Un développement d'au moins 3 500 signes espaces compris (maximum 10 000 signes, espaces compris) explicitant la ou les problématiques retenues, un argumentaire démontrant l'adéquation de l'intention de projet ou de mémoire avec les objectifs de la Chaire Archidessa.
- Pour le projet seront exposés : le programme, le site, les enjeux. La problématique, la démarche et la méthodologie seront expliquées pour le projet et pour le mémoire.
- Une bibliographie et des sources normalisées
- Une série d'illustrations graphiques et photographiques permettant de comprendre la nature du sujet
- Tout élément supplémentaire permettant de préciser et communiquer l'intention, le positionnement de l'étudiant ou sa motivation.
- Le cas échéant, tout élément justifiant de frais et dépenses spécifiques nécessaires à la réalisation du projet ou du mémoire (déplacements, prototypage, maquettage, etc.)

Le Jury

Le jury sera composé des membres du Comité de pilotage de la Chaire Archidessa (Lila Bonneau, Michèle Dard, Laurent Le Guedart, Véronique Routin, Donato Severo, Valérie Wathier), et des membres du Comité d'organisation de la Chaire Archidessa (Jade Grandet Gaumerais et Florent Paoli).

L'expertise des dossiers

- Préalablement aux délibérations du jury, les dossiers feront l'objet d'une double expertise.

Les critères

- Adéquation et pertinence du projet avec les objectifs de la chaire ARCHIDESSA
- Sérieux et motivation de la demande
- Qualité générale du dossier
- Pertinence de l'argumentation

Le calendrier

. Novembre 2024 : communication de l'appel à projet dans les deux établissements ENSA PVS et Ecole Camondo

. 16 décembre 2024 : date limite de dépôt des dossiers complet

> envoi à l'adresse mail contact@chaire-archidessa.fr (20 000 signes maximum, format PDF, 5 Mo maximum)

. Janvier 2024 : examen des dossiers par le jury

. 20 janvier: communication des résultats, information aux lauréats par email.

. Février 2024 : versement des dotations de 70% (1400 €) sur les comptes des lauréats

. Automne 2025 : Présentation publique des recherches ;

. Décembre 2025 : Versement 30 % (600 €) sur les comptes des lauréats.